

Modifications du recueil des avis de classement – Comité SH 73^{ème} Session

La liste ci-après contient les décisions prises par le Comité du Système harmonisé (73^{ème} session – mars 2024) au sujet des modifications apportées au Recueil des avis de classement du Système harmonisé, applicable à compter du 1^{er} juin 2024. Cette liste sera régulièrement mise à jour.

Le Recueil des Avis de classement du Système harmonisé (CINQUIEME EDITION 2022) est un ouvrage publié par l'OMD consistant en une liste numérique des Avis de classement adoptés par l'OMD, établie selon l'ordre des positions et sous-positions du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Pour toute position ou sous-position du Système harmonisé, les Avis de classement sont énumérés dans un ordre chronologique. Le Recueil est publié dans les deux langues officielles de l'OMD, à savoir le français et l'anglais, et peut être commandé directement (voir la rubrique "Services en ligne" > "Librairie" du site web).

Les modifications énumérées ci-après sont reproduites dans l'ordre numérique des pages concernées et seront insérées en temps utile dans la publication de l'OMD mentionnée ci-dessus en remplacement des pages auxquelles des modifications ont été apportées.

Avis

Les parties souhaitant exporter ou importer des marchandises couvertes par une décision sont invitées à vérifier que cette décision a été mise en œuvre par le pays d'importation ou d'exportation, suivant le cas.

o
o o

MODIFICATIONS DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

Page II/2.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- "1201.90 1. Fèves de soja (de l'espèce *Glycine max.*) immatures, décortiquées et congelées, souvent dénommées mukimame.** Elles sont vertes, de forme oblongue et mesurent environ 1 à 2 cm de long. Elles sont blanchies avant d'être congelées mais non salées.

Application des RGI 1 et 6."

Page II/2.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- "1404.90 1. Tourbe de coco, un sous-produit fabriqué à partir de coques de noix de coco et ne contenant pas de substances nutritives pour les plantes.**

Le produit est un bloc léger de tourbe de coco compressée utilisé comme milieu de culture pour diverses applications de jardinage.

Application des RGI 1 et 6.



Page IV/30c.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “2202.10** **1. Boisson non gazéifiée**, d'une teneur en jus de fruits de 21 %, conditionnée pour la vente au détail. Elle est composée d'eau, de sucre, de divers jus de fruits à base de concentrés (raisin, citron, cassis, pomme, cerise, fruit du dragon), d'arôme naturel, de colorant (caramel E150d) et d'extrait de ginseng.

Application des RGI 1 et 6.”

Page IV/31c.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “2203.00** **1. Bière fruitée** (bière à la cerise), d'un titre alcoométrique volumique de 3,5 % vol, obtenue grâce à un procédé de brassage par double fermentation décrit comme suit :
- première fermentation d'un mélange d'eau, de malt d'orge et de malt de blé;
 - addition d'autres ingrédients (jus de fruits, sucre, arômes, etc.);
 - deuxième fermentation;
 - conditionnement dans des bouteilles, puis pasteurisation.

Les ingrédients sont les suivants : eau (79 %), malt d'orge et de blé (11 %), jus de cerises (5 %), sucre (4 %), arômes et antioxydants y compris le houblon et les édulcorants (1 %). Les caractéristiques organoleptiques (goût, arôme, etc.) sont celles de la bière.

Application de la RGI 1.”

Page IV/35.

Insérer les Avis de classement suivants :

- “2309.90 9. **Produit** consistant en un mélange composé de 99 % de farine de soja déshuilée et de 1 % de semoule de maïs (également dénommée *maíz molido*).

Application des RGI 1 et 6.”

- “2309.90 10. **Produit** consistant en un mélange composé de 95 % de farine de soja déshuilée et de 5 % de semoule de son de carthame.

Application des RGI 1 et 6.”

Page V/1.

Insérer les Avis de classement suivants :

- “2505.10 1. **Sables naturels** contenant 99,5 % de dioxyde de silicium.

Application des RGI 1 et 6.”

- “2505.10 2. **Sables naturels** contenant 95 % de dioxyde de silicium.

Application des RGI 1 et 6.”

- “2505.90 1. **Sables naturels** contenant 90 % de dioxyde de silicium.

Application des RGI 1 et 6.”

- “2505.90 2. **Sables naturels** contenant 80 % de dioxyde de silicium.

Application des RGI 1 et 6.”

Page VI/1.

Insérer l’Avis de classement suivant :

- “2811.22 2. **Dioxyde de silicium hautement dispersé** sous forme de poudre blanche et inodore, conditionné dans un récipient étiqueté, d’un contenu net de 25 g.

Le produit est une suspension aqueuse à administrer par voie orale. Selon les indications de l’étiquette, il agit comme un entérosorbant multifonctionnel en se liant aux substances pathogènes telles que les allergènes, les toxines, les bactéries et les virus, afin de les éliminer du

tractus gastro-intestinal. Le produit est présenté comme étant efficace pour traiter les diarrhées, les intoxications, les allergies, les toxicoses, la veisalgie et pour purifier l'organisme. Il ne se dissout pas dans le tractus gastro-intestinal et n'est pas métabolisé. Pour les adultes, la posologie quotidienne moyenne est de 0,1 à 0,2 g par kg de poids corporel divisée en trois prises égales.

Application des RGI 1 et 6.”

Page VI/20.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “3307.90 4. Lingettes pour le visage**, conditionnées pour la vente au détail, contenant 60 feuilles rectangulaires de nontissés (10 x 12 cm), imprégnées d'eau (76,8 %), d'agents hydratants (dipropylène glycol (DPG) (16 %), hyaluronate de sodium (2,2 %), huile de jojoba (2 %)) et d'agents de surface organiques comme des émulsifiants (glycérides capryliques/capriques PEG-6 et polysorbate 20 (3 %)). Elles sont conçues pour les soins du visage, notamment pour démaquiller, nettoyer, tonifier, apaiser et hydrater en une seule opération.

Application des RGI 1 (Note 2 de la Section VI et Note 4 du Chapitre 33) et 6.”

Page VI/24.

Insérer les Avis de classement suivants :

- “3602.00 3. Nitrate d'ammonium sous forme de gel** utilisé dans le processus de production des explosifs pour les mines et les carrières.

L'analyse d'un échantillon de ce produit montre qu'il contient du nitrate d'ammonium (69 %), du carbonate de calcium/magnésium (0,0125 %), des sulfates (0,4 %), des chlorures (0,014 %) et des matières organiques (6 %), et que son pH est de 4,93.

Application de la RGI 1.”

- “3602.00 4. Nitrate d'ammonium sous forme de gel** utilisé dans le processus de production des explosifs pour les mines et les carrières.

L'analyse d'un échantillon de ce produit montre qu'il contient du nitrate d'ammonium (78 %), du carbonate de calcium/magnésium (0,0110 %), des sulfates (0,2 %), des chlorures (0,0053 %) et des matières organiques (4,5 %), et que son pH est de 4,7.

Application de la RGI 1.”

Page VI/34.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “3824.40** 1. **Produit chimique** composé de polynaphtalène sulfonate de sodium (79 à 89 %) contenant de l'eau, du méthanal et du sulfonate de sodium résultant du procédé de fabrication. Il se présente sous forme de poudre et est utilisé en tant que superplastifiant dans la préparation du béton.

Le produit ne réduit pas la tension superficielle de l'eau à $4,5 \times 10^{-2}$ N/m (45 dynes/cm) ou moins lorsqu'il est mélangé avec de l'eau à une concentration de 0,5 % à 20 °C et laissé au repos pendant une heure à la même température et il a une moyenne de moins de 5 motifs monomères.

Application des RGI 1 et 6.”

Page VII/15

Avis de classement « 3926.40/1 »

Insérer avant la photo « *Voir également l'Avis 9505.10/1.* »

Page XV/1a.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “7222.30** 1. **Produits solides obtenus par forgeage libre d'aciers inoxydables**, façonnés en blocs rectangulaires et ouvrés par fraisage pour éliminer les imperfections de surface telles que la pellicule d'oxyde et les couches décarbonées et pour respecter les tolérances dimensionnelles et de forme (largeur, épaisseur, rectitude, etc.). Les produits sont destinés à être utilisés dans la fabrication d'outils destinés au moulage de matières plastiques. Ils peuvent être divisés (horizontalement, verticalement, ou les deux) en ébauches présentant des dimensions spécifiques répondant aux exigences du consommateur final. Ils ne nécessitent aucun autre façonnage à chaud par laminage à chaud et/ou forgeage.

Dimensions : 203 mm x 610 mm x 3155 mm et 114 mm x 610 mm x 3155 mm.

Données chimiques : C : 0,35 – 0,42 %, Si : 0,6 – 1,4 %, Mn : 0,2 – 0,8 %, Cr : 13,1 – 14,1 %, V : 0,1 – 0,4 %, S : < 0,005 %, P : < 0,030 %.

Application des RGI 1 (Note 1 e) et 1 m) du Chapitre 72) et 6.



Page XVI/21.

Insérer les Avis de classement suivants :

- “8428.90 3. **Robot serveur d’intérieur**, conçu pour transporter des plats dans un restaurant. Il est équipé de capteurs pour reconnaître et éviter les obstacles, de trois plateaux pour les plats, d’un écran tactile et d’une base munie de 6 roulettes entraînée par un moteur électrique.

Caractéristiques :

- dimensions (L x H x P) : 48 x 118 x 48 cm;
- poids : 50 kg;
- capacité de chargement par plateau : 10 kg;
- vitesse : 0,8 m/s (max. 1,5 m/s).

Application des RGI 1 et 6.



- “8428.90 4. **Robot livreur d’extérieur**, conçu pour transporter des aliments ou des boissons. Il est équipé d’un capteur pour reconnaître et éviter les obstacles, d’un système mondial de positionnement (GPS ou Global

Modifications du recueil des avis de classement – Comité SH 73^{ème} Session

Positioning System), de deux trappes et d'une base munie de 6 roues entraînée par un moteur électrique. Il peut à la fois se déplacer de manière autonome et être piloté à distance.

Caractéristiques :

- taille de la trappe : 270 x 200 x 240 mm;
- charge admissible : 15 kg;
- vitesse maximale : 12 km/h.

Application des RGI 1 et 6.



Page XVI/38.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “8467.21** 1. **Perceuse-visseuse électrique pour emploi à la main**, conçue aussi bien pour le perçage que pour le serrage et desserrage de vis, constituée d'un moteur électrique incorporé, d'un porte-outil (mandrin), d'un accumulateur électrique et d'éléments de commande (réglage du couple de rotation, sélecteur de vitesse, inverseur du sens de rotation, et variateur de vitesse, par exemple), tous les éléments étant logés dans un boîtier commun.

Application des RGI 1 et 6.”

Page XVI/76

Avis de classement « 8517.62/20 »

Insérer avant les photos « *Voir également l'Avis 8518.30/1.* »

Page XVI/89.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “8518.30** 1. **Ecouteurs sans fil Bluetooth®** avec microphone intégré conçus pour être appariés à un appareil hôte, présentés sous forme d'assortiment

pour la vente au détail avec un boîtier de chargement, un câble de chargement et un mode d'emploi. Les écouteurs disposent de fonctions permettant de contrôler la lecture des fichiers audio et l'appareil hôte afin de répondre aux appels, les rejeter ou raccrocher.

Application des RGI 1 (Note 3 de la Section XVI), 3 b) et 6.

Voir également l'Avis 8517.62/20.



Page XVI/108.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “8528.59** 1. **Moniteur de diffusion** comprenant deux panneaux LCD de 7 pouces (18 cm) combinés avec des touches de commande, des témoins lumineux, des connecteurs d'entrée/de sortie, un connecteur d'alimentation et un ventilateur dans le même boîtier. Chaque panneau LCD s'accompagne de deux connecteurs BNC pour entrée SDI, d'un connecteur d'entrée Sub-D 15 broches pour entrée GPI, et d'un connecteur BNC pour sortie SDI.

Le moniteur est capable de recevoir un signal d'une caméra vidéo ou d'un enregistreur vidéo par le biais de câbles coaxiaux et de diffuser les images sur les panneaux, mais n'est pas capable de recevoir ou d'afficher des signaux ou des données émanant d'une machine automatique de traitement de l'information. Il peut coder/décoder des signaux de type rouge (R), vert (V) ou bleu (B). Il est destiné à une utilisation dans un studio de télévision ou un car de reportage. Il est doté de mécanismes d'ajustement de l'inclinaison, et n'intègre ni sélecteur de canaux ni récepteur de signaux vidéophoniques.

Caractéristiques :

- format de l'image : 15:9;
- résolution : 800 x 480 pixels;
- angle de vision : 170° horizontal, 170° vertical;

Modifications du recueil des avis de classement – Comité SH 73^{ème} Session

- signal d'entrée vidéo : interface numérique série (SDI) troisième génération (3G)/haute définition (HD)/définition standard (SD).

Application des RGI 1 et 6.



Page XVI/109.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “8528.62 3. Projecteur laser**, conçu pour être utilisé dans les cinémas ou les théâtres, se composant d'une unité principale de projection et d'un refroidisseur externe qui sont reliés entre eux par des tuyaux. L'unité principale comprend un serveur multimédia équipé d'un port entrant HDMI et RJ45 (port réseau). Le produit est dépourvu de sélecteur de canal ou de tuner TV.

Le projecteur peut être connecté à une machine automatique de traitement de l'information via une connexion HDMI ou RJ45 (port réseau). Bien que le produit soit initialement conçu pour projeter sur un écran des films stockés sous forme de fichiers sur le serveur multimédia intégré, il peut également projeter des images correspondant à des signaux vidéo reçus en temps réel d'une machine automatique de traitement de l'information.

Caractéristiques :

- résolution : 4096 x 2160 pixels;
- luminosité : 52000 lm;
- rapport de contraste : 2000:1.

Application des RGI 1 et 6.



Unité principale (le refroidisseur externe ne figure pas sur l'illustration)”.

Page XVI/114.

Insérer l’Avis de classement suivant :

- “8535.90 2. **Traversées de transformateur**, pour tensions excédant 1.000 V, pour la connexion électrique du bobinage dans le transformateur avec une ligne aérienne, constituées pour l’essentiel des éléments suivants :
- un conducteur électrique;
 - une isolation électrique principale en papier imprégné de résine;
 - une isolation extérieure en porcelaine ou en matières plastiques;
 - des raccords/embouts (côté transformateur et côté air libre); et
 - une bride de fixation.

Application des RGI 1 (Note 2 a) de la Section XVI) et 6.



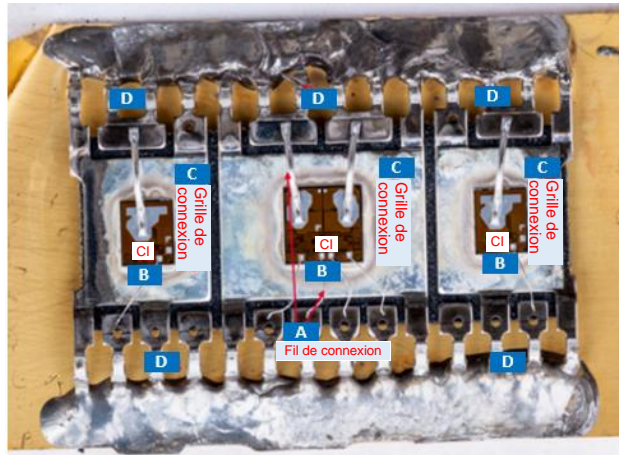
Page XVI/125.

Insérer les Avis de classement suivants :

- “8542.39 5. **Circuit intégré (CI)** regroupant dans un même boîtier quatre interrupteurs montés sur trois puces. Les quatre interrupteurs sont des circuits intégrés monolithiques et sont fabriqués suivant la technologie des semi-conducteurs mais ne sont pas interconnectés électriquement. Aucun autre élément de circuit actif ou passif n’est monté sur le dispositif.

Les interrupteurs sont conçus pour la conduite de moteurs électriques mais peuvent également être utilisés comme interrupteurs individuels indépendants.

Application des RGI 1 (Note 12 b) 3°) du Chapitre 85) et 6.



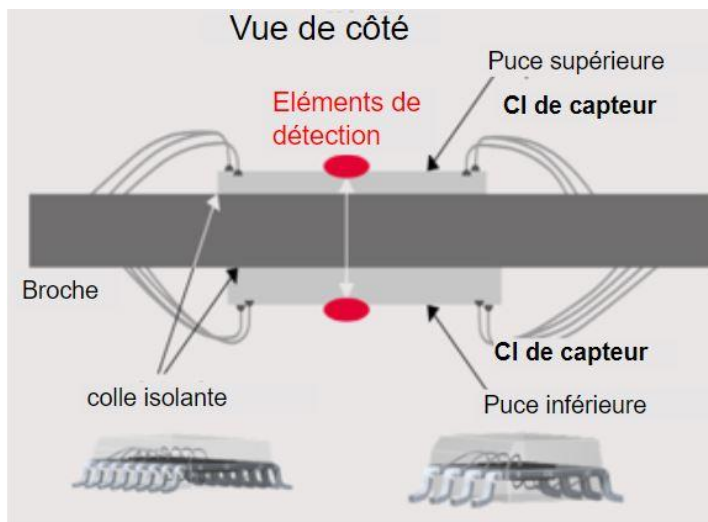
- A. Fil de connexion : fil métallique assurant l'interconnexion entre le circuit intégré et les broches d'entrée/sortie
- B. CI : circuit intégré en matériau semi-conducteur
- C. Grille de connexion : support pour les puces de semi-conducteurs
- D. Broches : entrée et sortie des signaux électriques vers le circuit intégré et à partir de celui-ci".

- "8542.39 6. Circuit intégré capteur à effet Hall à deux dés** composé de deux capteurs redondants dans un boîtier, dans lequel deux éléments de détection (pas de composants discrets) sont placés dans une même position latérale.

Les deux éléments de détection sont des circuits intégrés monolithiques et sont fabriqués suivant la technologie des semi-conducteurs mais ne sont pas interconnectés électriquement. Tous les composants sont intégrés en même temps lors de la fabrication des puces et aucun autre élément de circuit actif ou passif n'est monté sur le dispositif.

Le dispositif est conçu pour une détection de l'angle et de la position.

Application des RGI 1 (Note 12 b) 3° du Chapitre 85) et 6.



Page XX/25.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- “9505.10 1. Article pour fêtes en matières plastiques en forme de Père Noël, illuminé de l'intérieur par 104 LED, destiné à un usage extérieur.**

Il mesure 55 cm de hauteur, 28,5 cm de largeur et 25,5 cm de profondeur. Un cordon d'alimentation relie le produit à un transformateur d'un effet de 3,6 W et d'une tension de sortie de 24 V. L'effet par source lumineuse est de 0,03 W.

Application des RGI 1 et 6.”

Voir également l'Avis 3926.40/1.

